

FICHE PROJET POLICE

Guide d'inspiration pour la prévention des violences sexuelles et sexistes dans l'espace public



Direction Sécurité Locale et Police
SPF Intérieur

Zone de police ZP 5344 Bruxelles Nord	
Type de prévention	Prévention de la victimisation secondaire
Point de contact	Angélique Janssens (angelique.janssens@police.belgium.eu) et Jean-Luc Haentjens (jean-luc.haentjens@police.belgium.eu) Coordination Culture d'entreprise ZP 5344 (référénts diversité).
Contexte dans lequel le projet s'est développé	Une loi condamnant pénalement le sexisme dans les lieux publics est entrée en vigueur en 2014, néanmoins peu de plaintes sont déposées depuis lors. Le harcèlement dans l'espace public entraîne pourtant des conséquences psychologiques et sociales pour les victimes. Notre zone a été sollicitée par l'ASBL « Touche pas à ma pote » dans le but de collaborer à la création d'une formation à destination des policiers afin de sensibiliser les fonctionnaires de police à reconnaître les différentes formes d'harcèlement de rue et à appliquer la loi trop méconnue.
Philosophie	Philosophie de la police de proximité : le citoyen au centre de nos intérêts, la force du partenariat, ... Ce projet s'inscrit également dans notre politique interne axée diversité (égalité de genres).
Description	<p>Formation barémique d'une journée qui provoque le débat, favorise les échanges entre les participants, qui met les policiers en situation et qui traduit l'application des normes dans un travail policier simple et de qualité. La formation s'articule en 4 modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le 1^{er} module aide à prendre conscience du phénomène grâce aux scènes d'improvisation, jouées par des acteurs de Ligue Impro, mettant en avant des situations de sexisme et de harcèlement de rue. Suivi par un débat entre les participants, les représentants de TPAMP, les acteurs, et les référents diversité de notre zone de police. → Le 2^{ème} module illustre les aspects légaux et plus particulièrement la loi sexisme de 2014. → Le 3^{ème} module est consacré aux aspects plus techniques, notamment l'encodage de plainte, mais aussi à la capacité concrète d'accueillir la victime de la façon la plus adéquate. → Le 4^{ème} module enfin, met en pratique la théorie intégrée lors de cette journée ; en focus groupe les participants échangent sur des casus présentés. <p>NB. La formation est obligatoire pour tout intervenant de première ligne de la ZP 5344.</p>
Public cible	Tout intervenant de première ligne de la zone Bruxelles Nord et la zone Monty : personnel de l'accueil (Calog ou opérationnel), patrouilleurs, actants, membres du Service d'Assistance Policière aux Victimes, etc.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> → Au travers du projet : renforcer les partenariats existants avec le réseau associatif luttant contre la discrimination et le sexisme. → Sensibilisation des membres du personnel afin de pouvoir reconnaître les différentes formes de harcèlement de rue, et de savoir comment mettre en œuvre la loi anti-sexisme. → Reconnaître la victime de harcèlement sexiste, éviter la victimisation secondaire.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> → En externe à notre zone de police : TPAMP, le Parquet et son magistrat de référence Madame Caroline Hachez, l'IEFH, diverses juristes (par ex. Fem & Law), la Ligue d'Improvisation, ZP Monty. → En interne à notre zone de police 5344 : la coordination culture d'entreprise et son réseau interne de diversité « Bruno@ttitudes », le SAPV, la cellule formation.
Evaluation	<p>Travail de fin d'étude menée par notre stagiaire Mme Vanina Pirard pour un Master en Criminologie « <i>Analyse de la formation sur le harcèlement sexiste dans l'espace public à destination du personnel de police de la zone Bruxelles-Nord: quelles sont les représentations des membres du personnel de la zone ayant suivi la formation et cette dernière est-elle efficace pour améliorer la qualité de leur travail quotidien?</i> »</p>
Budget	Approximativement 30.000€.
Annexe	Syllabus ASBL TPAMP.